

# DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION SIMPLIFIÉ

**Ce document est réservé aux demandes de fonctionnement  
d'un montant maximal de 1 000 €**

- pour l'année civile 2021
- pour l'année scolaire 2020/2021

Nom de l'association :

.....

.....

#### **Service des Subventions**

Immeuble Cartelet • 12 rue Pierre Cartelet (2<sup>e</sup> étage) • Tél. 04 68 66 35 70 • Fax : 04 68 62 37 78  
subventions@mairie-perpignan.com

Adresse du courrier : Service des Subventions • Hôtel de Ville • Place de la Loge • BP 20931 • 66931 Perpignan Cedex



# DOSSIER COMPLET

## 1. La demande

- Demande de subvention de fonctionnement global ( **B** )
- Lettre adressée au maire
- Budget prévisionnel global ( **C** )

## 2. le bilan de l'association

### • au niveau de l'activité :

- Bilan d'activités menées lors de l'exercice précédent ( **D** )

### • au niveau financier :

- Compte de résultat N -1 signé et certifié exact par le président ( **E** )

## 3. les pièces administratives

### • document(s) à remplir :

- Fiche signalétique ( **A** )
- Déclaration sur l'honneur ( **F** )
- Attestation ( **G** )

### • document(s) à fournir chaque année :

- Compte-rendu et / ou procès-verbal de l'assemblée générale annuelle la plus récente
- RIB
- Arrêté bancaire :
  - au 31 décembre 2020

**ou**

- à la date de clôture de l'exercice

### • document(s) à fournir uniquement en cas de première demande ou de modification :

- Certificat de déclaration en préfecture le plus récent (uniquement si changement depuis l'année précédente)
- Copie du JO de création de l'association (uniquement si première demande ou modification)
- Statuts de l'association à jour (uniquement si première demande ou modification)
- Avis de situation INSEE récent (numéro SIRET) avec adresse du siège social actuel.

## INFORMATIONS POUR VOUS AIDER À CONSTITUER VOTRE DOSSIER

**En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter  
le service des Subventions au 04 68 66 34 67 et 04 68 66 35 70.**


### Hôtel de Ville

B.P. 20931  
66931 Perpignan Cedex  
Tél. 04 68 66 30 66

### Service des Subventions

Tél. 04 68 66 34 67 / 35 70  
Fax : 04 68 62 37 78  
subventions@mairie-perpignan.com

*Le présent document est un guide destiné à vous aider à comprendre et remplir plus aisément votre dossier de demande de subvention auprès de la Ville de Perpignan.*

• **Le budget prévisionnel** (document  ) : si vous disposez déjà d'un document respectant la nomenclature du plan comptable associatif, vous pouvez le fournir en lieu et place de remplir les documents du dossier, à condition qu'il soit **précis, sincère et équilibré**.

• **Le compte de résultat** : idem que pour le budget prévisionnel, sauf pour l'obligation d'équilibre. **Il peut être établi par un expert-comptable ou un commissaire aux comptes et doit être obligatoirement signé et certifié exact par le président.**

**Attention! Le plan comptable associatif a été modifié au 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

• **Le bilan d'activités de l'association** pour l'année civile ou scolaire précédente (document) : il est possible, soit de remplir le document joint, soit de fournir à la place un bilan d'activités complet de l'association pour l'exercice écoulé.

• **L'arrêté bancaire** : il s'agit du relevé du compte de l'association à la fin du dernier mois d'exercice comptable de l'année précédente (souvent le 31 décembre). **Si l'association dispose de plusieurs comptes et/ou livrets, elle devra fournir ce(s) document(s) pour l'ensemble de ses comptes.**

• **Numéro SIRET** (présent dans le document  ) : vous devez disposer d'un numéro SIRET pour obtenir une subvention publique. Si votre association n'en possède pas, il faut le demander par courrier adressé à :

**INSEE, Centre statistique de Metz, CSSL Pôle Sirene Associations, 32 avenue André Malraux, 57046 Metz Cedex 01 ou sirene-associations@insee.fr.**

Votre demande doit être accompagnée d'une copie des statuts de votre association, ainsi qu'une copie de l'extrait paru au *Journal officiel* (info : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R2628>).

**En cas de changement de nom de l'association, d'objet social et/ou d'adresse du siège social, votre numéro SIRET peut changer. La démarche à accomplir est alors la suivante :**

- 1. déclarer la modification en préfecture, puis, une fois en possession du nouveau récépissé ;**
- 2. demander une réactualisation de votre numéro de SIRET et/ou de votre avis de situation à :**
  - l'URSSAF des P.-O., 26 rue Petite-la-Monnaie à Perpignan, si votre association emploie ou a employé du personnel (y compris emploi aidé) ;
  - l'INSEE dans les autres cas (cf. supra).

**Vous devrez accompagner votre courrier des statuts de votre association à jour et du récépissé de préfecture validant les modifications. D'autres pièces pourront vous être demandées selon les cas.**

• **Le récépissé de déclaration en préfecture** : il convient de fournir le récépissé le plus récent obtenu par l'association. Toute modification intervenant dans votre association (par exemple changement de siège social, modification(s) des statuts, composition du bureau ou du conseil d'administration...) doit être déclarée en préfecture, auprès du Bureau des associations, qui délivre, en échange, le récépissé portant sur la ou les modifications. Tout récépissé nouveau doit être transmis au service des subventions.

• **Validité et importance des éléments présentés** : les éléments contenus dans le dossier doivent être sincères. Leur contenu engage la responsabilité des dirigeants de l'association. Tout mensonge ou omission volontaire est susceptible de constituer un délit de faux en écriture.

**Nota : aucun dossier présenté de manière rétroactive ou trop tardive ne pourra être pris en compte.**

*Vos données sont traitées conformément à la politique de confidentialité de la Ville de Perpignan et, pour la finalité considérée (dossiers de subvention, invitations), la politique est consultable à l'adresse suivante : <https://www.mairie-perpignan.fr/fr/la-municipalite/mentions-legales/politique-confidentialite-protection-donnees-caractere-personnel>.*

*Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : [dpo@mairie-perpignan.com](mailto:dpo@mairie-perpignan.com), ou à l'adresse postale suivante : Pascal Figueras, Délégué à la protection des données, Mairie de Perpignan, Hôtel de Ville, place de la Loge, BP 20931, 66931 Perpignan Cedex.*

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DEMANDES POSSIBLES

RÉFÉRENCE DE LA PIÈCE DU DOSSIER	INTITULÉ OU TYPE DU DOCUMENT	DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT INFÉRIEUR OU ÉGAL À 1 000 €	
		Colonne 1	Colonne 2
		Pas de demande déposée en 2020	Demande déposée en 2020
<b>A</b>	Fiche signalétique.	Oui	Oui
<b>B</b>	Demande de subvention de fonctionnement.	Oui	Oui
<b>C</b>	Budget prévisionnel de l'association.	Oui	Oui
<b>D</b>	Bilan d'activités de l'année précédente.	Oui	Oui
<b>E</b>	Compte de résultat de l'exercice précédent (année N-1) signé et certifié exact par le président.	Oui	Oui
<b>F</b>	Déclaration sur l'honneur.	Oui	Oui
<b>G</b>	Attestation.	Oui	Oui
<b>P.J. 1</b>	Le compte-rendu et/ou le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle.	Oui	Oui
<b>P.J. 2</b>	Le certificat de déclaration en préfecture le plus récent de l'association.	Oui	Oui, en cas de changement depuis la transmission du dossier 2020.
<b>P.J. 3</b>	La copie du <i>Journal officiel</i> de création de l'association.	Oui	Non
<b>P.J. 4</b>	<b>Les statuts régulièrement déclarés</b> , en un seul exemplaire.	Oui	Oui, en cas de changement depuis la transmission du dossier 2020.
<b>P.J. 5</b>	Si le présent dossier n'est pas signé par le président de l'association, <b>le pouvoir donné par ce dernier au signataire</b> (lettre).	Oui	Oui
<b>P.J. 6</b>	Un <b>relevé d'identité bancaire</b> portant une adresse correspondant à celle du numéro SIRET.	Oui	Oui, en cas de changement depuis la transmission du dossier 2020.
<b>P.J. 7</b>	<b>L'arrêté bancaire</b> en fin d'exercice précédent (ex : 31 décembre), pour chacun de vos comptes et livrets.	Oui	Oui
<b>P.J. 8</b>	La lettre de demande de subvention adressée à Monsieur le maire de Perpignan.	Oui	Oui
<b>P.J. 9</b>	Avis de situation INSEE récent (numéro SIRET) avec adresse du siège social actuel.	Oui	Oui, en cas de changement depuis la transmission du dossier 2020.



Cette fiche est destinée à faciliter les relations avec l'Administration. Vous y présentez les éléments d'identification de votre association. Afin de pouvoir vous contacter rapidement si nécessaire, merci de bien vouloir nous communiquer vos coordonnées téléphoniques.

**Hôtel de Ville**

B.P. 20931  
66931 Perpignan Cedex  
Tél. 04 68 66 30 66

**Service des Subventions**

Tél. 04 68 66 34 67 / 35 70  
Fax : 04 68 62 37 78  
subventions@mairie-perpignan.com

Nom complet de l'association (conformément au libellé utilisé dans les statuts) :  
.....  
.....

Adresse siège social :  
.....  
.....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse postale (si différente du siège social) :  
.....  
.....

☉ ..... e-mail .....

Internet .....

## Présentation des membres du bureau de l'association

**Président(e) :** .....

Adresse :  
.....  
.....

Ville et code postal : .....

☉ ..... e-mail .....

**Trésorier(e) :** .....

Adresse :  
.....  
.....

Ville et code postal : .....

☉ ..... e-mail .....

**Secrétaire :** .....

Adresse :  
.....  
.....

Ville et code postal : .....

☉ ..... e-mail .....

**Si ce n'est pas le président, identification du représentant légal habilité à signer la demande :** .....

*(merci de nous joindre un document accordant cette habilitation).*

## Votre association est-elle ? <sup>(1)</sup>

nationale       régionale       départementale       locale

Union, Fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (indiquer le nom complet, pas de sigle) : .....

## Renseignements concernant les ressources humaines

<b>Nombre de bénévoles</b>	
<b>Nombre de salariés</b>	

(1) Cochez la case correspondante.

**Mentions d'informations relatives au Règlement général sur la protection des données (RGPD):** les données à caractère personnel des membres du bureau de l'association collectées lors de la déclaration ou la mise à jour de votre association sont traitées conformément à la politique de confidentialité consultable sur le site de la Ville de Perpignan. Elles sont susceptibles d'être transférées à divers services municipaux (protocole, mairies de quartier, etc.) pour vous convier à des événements organisés par la Ville (notamment cérémonie des vœux).

Vous avez parfaitement la possibilité de refuser cette communication.

**Acceptez-vous la communication des données des membres des bureau de l'association aux services partenaires de la Ville? <sup>(1)</sup>**

Merci de nous faire part de votre choix.

oui

non

*Conformément à la loi informatique et libertés N°78-17 au 6 janvier 1978 modifiée au Règlement général de protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant pour rectifier vos données. Vous pouvez demander leur suppression et leur effacement.*

*Pour exercer ce droit ou pour toutes questions sur le traitement de vos données dans ce dispositif, sous réserve de justifier de votre identité, vous pouvez contacter le responsable du service des Subventions au mail: [subventions@mairie-perpignan.com](mailto:subventions@mairie-perpignan.com) ou notre délégué à la Protection des données: [dpo@mairie-perpignan.com](mailto:dpo@mairie-perpignan.com).*

(1) Cochez la case correspondante.



**DEMANDE DE SUBVENTION  
DE FONCTIONNEMENT  
(1 000 € OU MOINS)**

**Hôtel de Ville**

B.P. 20931  
66931 Perpignan Cedex  
Tél. 04 68 66 30 66

**Service des Subventions**

Tél. 04 68 66 34 67 / 35 70  
Fax : 04 68 62 37 78  
subventions@mairie-perpignan.com

M .....  
agissant en tant que représentant légal de l'association dénommée :

**Nom de l'association :**

.....  
.....

**sollicite de la Ville de Perpignan l'octroi d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 pour un montant de :**

.....  
(en lettres)

.....euros.  
(en chiffres)

**PRÉSENTATION DU PROJET GLOBAL  
DE VOTRE ASSOCIATION**

**Calendrier comptable de votre association <sup>(1)</sup>**

du ..... 20 ..... au ..... 20 .....

**Localisation précise de l'association (ville(s), quartier(s), itinérant) :**

.....  
.....

**Votre demande est-elle ? <sup>(1)</sup>**

- une première demande  
 un renouvellement de demande

(1) Cocher la case correspondante.

**Quels sont les objectifs que vous poursuivez au sein de votre association ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Quel est le public bénéficiaire de votre projet ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Impact de vos projets sur l'environnement, actions liées directement ou non au développement durable :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Actions prévues dans le cadre du projet de votre association :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Vos locaux sont-ils accessibles aux personnes en situation de handicap ?**

.....

.....

.....

.....

*(En complément, vous pouvez rajouter certains documents qui nous permettront de mieux connaître vos activités et vos projets.)*





# BUDGET PRÉVISIONNEL 2021 (OU SAISON 2020-2021) DE L'ASSOCIATION

L'année budgétaire commence le ..... 20.... et se termine le ..... 20....

Le budget doit être **détaillé** (faire apparaître les différentes charges et différents produits), **équilibré** (le total des charges doit être égal au total des produits), **signé** (par le responsable légal, **en original**).

DÉPENSES	MONTANTS EN EUROS	RECETTES	MONTANTS EN EUROS
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Ressources propres</b>	
Achat d'études et de prestations de services		Prestations de service	
Achats non stockés de matières fournitures		Locations diverses	
Eau et énergie (gaz ou électricité)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de bureau		Ventes de marchandises	
Autres fournitures (à préciser)		Autres (à préciser)	
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>73 - Concours publics</b>	
Sous-traitance générale		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Frais de locations		État : préciser le(s) ministère(s) ou les directions sollicités(es)	
Entretien et réparations		DDCS	
Assurances		CNDS	
Documentation, études		DRAC	
Divers (à préciser)		Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Conseil départemental des P.-O.	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Dotation cantonale	
Publicité, publications		PMM (Perpignan Méditerranée Métropole)	
Transport d'activités et d'animations		Ville de Perpignan Subvention de droit commun destinée au fonctionnement de l'association	
Missions et réceptions			
Frais postaux et de télécommunication		Ville de Perpignan Subvention de droit commun destinée à une action	
Services bancaires		Contrat de ville Perpignan	
Divers (à préciser)		Autres communes	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Organismes sociaux	
Impôts et taxes sur rémunérations		Caisse d'allocations familiales (CAF)	
Autres impôts et taxes		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
<b>64 - Charges du personnel</b>		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Rémunération du personnel (salaires bruts)		Aides privées (sponsoring, fondation, etc.)	
Charges sociales		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Autres charges de personnel		Adhésions et cotisations	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		Dons manuels, mécénat, legs, donations et assurances vie	
Frais d'activités		Autres (à préciser)	
Organisation de manifestations, congrès, colloques			
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements</b>		<b>78 - Reprise sur amortissement et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES</b>		<b>TOTAL DES RECETTES PRÉVISIONNELLES</b>	
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et de services		Prestations en nature	
Mise à disposition gratuite de prestations		Bénévolat	
Personnel bénévole			
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	

Ce budget comprend l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès des autres financeurs publics. Il a été approuvé par les instances statutaires de l'association.



## BILAN D'ACTIVITÉS MENÉES LORS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

### Activités de l'association durant l'année 2020

**Hôtel de Ville**

B.P. 20931  
66931 Perpignan Cedex  
Tél. 04 68 66 30 66

**Service des Subventions**

Tél. 04 68 66 34 67 / 35 70  
Fax : 04 68 62 37 78  
subventions@mairie-perpignan.com

Nom de l'association : .....

Description des actions réalisées en 2020 :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### Résultats obtenus

Public effectivement touché (rappeler le public initialement ciblé) :

.....  
.....  
.....  
.....

Actions ou projets menés en faveur des personnes en situation de handicap :

.....  
.....  
.....  
.....

Résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés :

.....  
.....  
.....  
.....

Actions éventuelles mises en place pour la protection de l'environnement ou le développement durable :

.....  
.....  
.....  
.....

Difficultés rencontrées et financements sollicités mais non obtenus (préciser les raisons) :

.....  
.....  
.....  
.....

***Vous pouvez, au lieu de remplir cette page, nous transmettre le bilan d'activités de votre association.***

**COMPTE DE RÉSULTAT DÉFINITIF DE L'ASSOCIATION** année 2020 saison 2019-2020 <sup>(1)</sup>

CHARGES	RÉSULTAT DÉFINITIF	PRODUITS	RÉSULTAT DÉFINITIF
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Ressources propres</b>	
Achats d'études et de prestations de services		Prestations de service	
Achats non stockés de matières fournitures		Locations diverses	
Eau et énergie (gaz ou électricité)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de bureau		Ventes de marchandises	
Autres fournitures		Autres (à préciser)	
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>73 - Concours publics</b>	
Sous-traitance générale		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Frais de locations		État : précisez le(s) ministère(s) ou les directions sollicités(es)	
Entretien et réparations		DDCS	
Assurances		CNDS	
Documentation, études		DRAC	
Divers (à préciser)		Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Conseil départemental des P.-O.	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Dotation cantonale	
Publicité, publications		PMM (Perpignan Méditerranée Métropole)	
Transport d'activités et d'animations		Ville de Perpignan Subvention de droit commun destinée au fonctionnement de l'association	
Missions et réceptions			
Frais postaux et de télécommunication		Ville de Perpignan Subvention de droit commun destinée à une action	
Services bancaires		Contrat de ville Perpignan	
Divers (à préciser)			
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Autres communes	
Impôts et taxes sur rémunérations		Organismes sociaux	
Autres impôts et taxes		Caisse d'allocations familiales (CAF)	
<b>64 - Charges du personnel</b>		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération du personnel (salaires bruts)		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Aides privées (sponsoring, fondation, etc.)	
Autres charges de personnel		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		Adhésions et cotisations	
Frais d'activités		Dons manuels, mécénat, legs, donations et assurances vie	
Organisation de manifestations, congrès, colloques		Autres (à préciser)	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements</b>		<b>78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	

Soit un excédent d'exploitation de ..... €

Soit un déficit d'exploitation de ..... €

Le signataire certifie exacts les présents comptes.

**Signature du président**

(1) Cocher la case correspondante.



## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

**Hôtel de Ville**

B.P. 20931  
 66931 Perpignan Cedex  
 Tél. 04 68 66 30 66

**Service des Subventions**

Tél. 04 68 66 34 67 / 35 70  
 Fax : 04 68 62 37 78  
 subventions@mairie-perpignan.com

Je soussigné .....  
 agissant en qualité de .....  
 de l'association .....

déclare sur l'honneur<sup>(1)</sup> exactes et sincères l'ensemble des informations et documents transmis dans le présent dossier de demande de subvention (y compris les éléments figurant dans cette attestation et la fiche signalétique ci-jointe). Je reconnais avoir pris connaissance des informations contenues dans la fiche explicative (cf. Notice explicative).

- Mon association existe officiellement depuis l'année ..... (JO du .....) ;
- elle est **toujours** en activité ; elle est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- elle compte ..... adhérents à jour de cotisation en fin d'exercice précédent ; le montant de cette cotisation a été fixé à ..... € pour l'année.
- L'association procède à une assemblée générale annuelle. La dernière s'est tenue le .....
- La dernière modification en préfecture à ce jour date du .....  
**(il s'agit de la date figurant sur le récépissé de déclaration à la rubrique « Décision prise le »).**
- L'association possède un numéro de Siret : n° .....
- L'association dispose de ..... compte(s) et ..... livret(s) bancaire(s) ou postal(aux), dont les arrêtés ont tous été transmis avec le présent dossier.

La présente demande porte sur le projet suivant :

.....  
 .....  
 pour un montant de ..... € soit ..... %  
 du budget global de ..... €.

**Merci de remplir cette ligne même si vous ne disposez que d'un compte.**

**Indiquer le numéro de compte sur lequel vous souhaitez le paiement de la subvention :**

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB/RIP
__ __ __ __ __	__ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __ __ __ __ __	__ __

• L'association, durant l'exercice écoulé, a été soutenue par la Ville de Perpignan autrement que par le biais de subventions (ou en complément) (loi ATR du 6 février 1992).

Ce soutien a concerné :

- la mise à disposition de locaux :  
 type de local : .....  
 fréquence d'utilisation : .....  
 loyer éventuel payé : .....  par mois  par an.
- autres aides fournies par la Ville l'an dernier (préciser le type et la fréquence) :  
 .....  
 .....

Fait à ..... le .....

**Signature du président ou du représentant légal**  
 (et cachet de l'association)

**(1) Attention : toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.**



# ATTESTATION

Par application du règlement (CE) n° 1407/2013 de la commission du 18 décembre 2013, concernant l'application des articles 107 et 108 du traité aux aides de minimis,

je soussigné(e) .....  
agissant en qualité de .....  
de l'association .....

atteste que <sup>(1)</sup> :

l'association **n'a pas bénéficié** d'un montant total d'aides publiques spécifiques supérieur à **200 000 euros sur les trois derniers exercices** \* ;

l'association **a bénéficié** d'un montant total d'aides publiques spécifiques supérieur à **200 000 euros sur les trois derniers exercices** \*.

*\* Sont concernées les aides publiques de toute nature (subventions directes, mise à disposition de personnels ou de locaux, exonération de charges sociales ou fiscales...) attribuées par l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics ou l'Union européenne. Les aides dites de minimis dont le montant global par association est inférieur à un plafond de 200 000 euros sur trois ans sont considérées comme n'affectant pas les échanges entre les États et/ou insusceptibles de fausser la concurrence.*

Fait à ..... le .....

**Signature du président ou du représentant légal**

*(et cachet de l'association)*

(1) Cocher la case correspondante.

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

### SAISON 2020 / 2021 OU ANNÉE 2021 TABLEAU DES LICENCIÉS / ÉQUIPES ENGAGÉES

LICENCIÉS				ÉQUIPES ENGAGÉES			
Catégories	Total	Perpignan	Pyrénées-Orientales	Hors département	National	Régional	Département
Vétérans							
Seniors							
Juniors							
Cadets							
Minimes							
École de sport							
<b>TOTAL des licenciés</b>							

MONTANT DES COTISATION EN €		MEMBRES NON LICENCIÉS	
Catégories		Qualité	Montant des cotisation en €
Vétérans		Dirigeants	
Seniors		Accompagnateurs	
Juniors		Membres bienfaiteurs	
Cadets		Membres d'honneur	
Minimes		Autres (à préciser) : .....	
École de sport			

CENTRE DE FORMATION :	OUI	NON
Si oui, préciser la catégorie :		
Nombre d'enfants		

## ABRÉVIATIONS

**DDCS** : Direction départementale de la Cohésion sociale

**DIRECCTE** : Direction régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

**CDC** : Caisse des dépôts et consignations

**DRAC** : Direction régionale des Affaires culturelles

**CAF** : Caisse d'allocations familiales

**CNAF** : Caisse nationale d'allocations familiales

**FAS** : Fonds d'action sociale

**JO** : *Journal officiel*



**Édition** : Ville de Perpignan • Service des Subventions

**Mise en page et impression** : Studio de création & atelier Reprographie de la Ville de Perpignan